



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

marins : politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 78504

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les préoccupations exprimées par les retraités et les veuves de la marine marchande concernant la chute de leur pouvoir d'achat. La contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (+ 0,3 % au 1er avril 2013), l'imposition de la bonification pour enfant et le report de la revalorisation des retraites peut-être jusqu'en octobre 2016, sont autant d'éléments qui fragilisent le niveau de vie des retraités. Les rapports de la Cour des comptes et du Conseil d'orientation des retraites préconisent de nouvelles mesures dont l'effet devrait restreindre encore davantage leur pouvoir d'achat. Nombre de personnes âgées ne pourront plus faire face à leurs charges courantes. Aussi, il lui demande ce qui est prévu pour mettre un terme à cette injustice fiscale.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78504

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 2963